

SOMMAIRE

Projet d'évolution des départements Qualité Performance Process (QPP) et Département Pilotage & Appui (DPA) au sein de la Direction Technique Réunion Mayotte (Consultation).....	1
Vie du CSEE	2

Nous rendons hommage à Dominique Gastineau, qui nous a quitté bien trop tôt. Il était plus qu'un collègue, plus qu'un collaborateur : un véritable compagnon syndical, loyal, engagé, toujours présent pour défendre les valeurs qui nous unissent. Nous lui exprimons toute notre reconnaissance et adressons nos pensées les plus sincères à sa mémoire.

Premier CSEE de 2026, consacré à un seul dossier portant sur l'évolution des départements de la DT.

Le Président en a profité pour présenter ses vœux et faire le bilan de 2025, une année jugée globalement satisfaisante malgré un contexte très difficile, marqué par deux cyclones majeurs : Chido à Mayotte et Garance à La Réunion.

Selon la Direction, les impacts ont été maîtrisés :

- Bonne résilience du chiffre d'affaires à La Réunion (Home et Mobile),
- Forte performance du Prépaïd à Mayotte, compensant la baisse du Broadband liée au cyclone Chido,
- Bons résultats financiers de la DT, notamment grâce à la dépose du cuivre du programme Canopée,
- Prise en charge partielle des coûts climatiques par les assurances.

En revanche, le cash-flow se dégrade et le budget d'investissements a été dépassé pour remettre le réseau à niveau. La Direction estime toutefois que, sans les cyclones, les résultats de la DORM auraient largement dépassé les objectifs.

Projet d'évolution des départements Qualité Performance Process (QPP) et Département Pilotage & Appui (DPA) au sein de la Direction Technique Réunion Mayotte (Consultation)

Objectif : Regroupement pour plus de synergie et un meilleur pilotage des activités.

Rappel : Le projet regroupe les équipes DPA et QPP sous un même management afin de renforcer le pilotage et rassembler les activités liées à la sécurité physique, environnementale et ITN. Ce nouvel ensemble formera le département 4P, avec 51 salariés et sans changement de missions. Selon le Directeur Technique, cette organisation doit améliorer la gestion en cas de crise et renforcer la coopération entre les équipes.

La CSSCT a réalisé l'étude d'impact humain et n'a relevé aucun effet négatif : pas de surcharge, pas de baisse d'effectifs et pas de problème de back-up. Le manque d'information initial a été résolu grâce à une présentation détaillée du projet le 18 décembre, incluant la possibilité de changer de site, fortement demandée par les salariés.

La mise en œuvre est prévue au 1er février 2026.

Les élus de la CFE-CGC Orange constatent que le projet n'entraîne ni changement d'activité, ni augmentation de charge, ni réduction d'effectifs, et qu'il répond à une attente exprimée par certains salariés concernant le changement de site de rattachement. Toutefois, la CFE-CGC Orange relève plusieurs points de vigilance :

- Un nombre limité d'audition de salariés dans l'analyse d'impact humain
- Une communication initiale insuffisamment détaillée
- La nécessité de garantir un suivi attentif des conditions de travail pendant la mise en œuvre.

En conséquence, la CFE-CGC Orange émet un avis favorable avec réserves, conditionné à l'application des préconisations de la CSSCT : Maintien d'une écoute active, présentation complète des dossiers aux salariés et mise en œuvre rapide des changements de site. Nous resterons attentifs au suivi du projet et à l'accompagnement des salariés.

Vote : 11 POUR (CFECGC-ORANGE & FO) 8 ABSTENTION (CFDT-SUD-UNSA)

Analyse de la CFE-CGC

Nous avons formulé l'avis suivant :

Vie du CSEE

Les mêmes élus, constamment opposés à notre programme ASC et Restauration, ont une nouvelle fois adopté une posture revendicative qui n'apporte rien au débat. Leurs interventions souvent stériles cherchent moins à améliorer les dispositifs qu'à instiller le doute et la suspicion autour de notre gestion.

Nous constatons ainsi chaque jour que cette attitude se traduit par des échanges écrits et oraux irrespectueux de la part de salariés plus ou moins orientés, visant aussi bien le bureau que ses salariés. Ces comportements, associés à des campagnes de désinformation sur le terrain, dépassent largement le cadre du débat syndical.

Nous rappelons fermement que le respect et la retenue sont indispensables. Les collègues qui s'investissent pour servir l'ensemble des salariés le font sans arrière-pensée politique. Ils méritent d'être soutenus, pas pris pour cibles.

Malgré le succès de l'ouverture des prestations ASC le 15 janvier et du lancement des commandes de titres-restaurant le 9 janvier, ils cherchent désormais le moindre détail pour tenter de décrédibiliser le travail du bureau.

Cette attitude interroge d'autant plus que, lors des précédentes gouvernances, ces mêmes élus n'avaient jamais émis la moindre remarque ni réserve sur ces sujets. Leur changement soudain de posture apparaît donc clairement opportuniste.

Reproche concernant la date de fin des prestations au 15 décembre 2025 :

Cette date figure dans le programme ASC voté : elle est donc légitime et ne revêt aucun caractère unilatéral. Il est utile de préciser qu'un mois avant l'échéance du 15 décembre, les retardataires sont alertés chaque semaine afin de leur rappeler de commander leurs prestations. Par ailleurs, la même date est appliquée au CSEC, où l'organisation syndicale de notre principal opposant préside les ASC... sans que cela ne le dérange.

Reproche sur les réunions teams non enregistrées

C'est un choix légitime du bureau d'informer directement les salariés via plusieurs réunions Teams. Au regard de certaines

interventions et propos inacceptables, la décision de ne pas enregistrer ces sessions est pleinement justifiée.

Le bureau a répondu en direct à toutes les questions et les a reprises dans une FAQ mise en ligne sur le site. Une vidéo, pas à pas, est mise à disposition sur le portail du CSEE-page Restauration ; rubrique « comment commander » - elle explique très simplement le mode opératoire d'une commande de titres restaurant.

Reproche sur la situation des comptes

Le bureau fera un état des lieux des comptes lors d'une prochaine séance puis de manière régulière tout au long l'année.

La priorité de ce début d'année était d'ouvrir les commandes des Titres restaurants au 9 janvier et les prestations ASC au 15 janvier. Jamais le CSE de la DORM n'a ouvert ces prestations à cette date, le bureau CFE-CGC Orange avec le soutien de Fo-Com l'a fait.

Reproche sur le non-rattrapage des TR en cas d'oubli et d'absence

Le CSE prévient à chaque ouverture de commande, puis une relance une semaine avant la clôture. Pensez à passer votre commande chaque mois depuis votre espace personnel sur le site du CSE depuis votre mobile, tablette ou PC partout où vous avez de l'internet. Les titres non commandés un mois donné ne peuvent pas être rattrapés le mois suivant.

Jusqu'en 2025, l'entreprise gère le budget restauration sans visibilité pour les salariés. Dès 2026, le CSE reprend la gestion : les montants non utilisés pourront être reversés, selon des modalités qui seront fixées lors du budget 2027 en fin d'année 2026.

Les titres-restaurant servent à permettre à chacun de se restaurer au quotidien : le CSE n'encourage pas la non-utilisation volontaire des droits.



VOS REPRESENTANTS CFE-CGC ORANGE DE LA DORM

Vos Élus CSE :

Jean-François Payet : 0692 00 45 57
Ingrid Dobaria : 0693 21 85 16
Sylvain Gadiollet : 0692 01 62 50
Sinda Buchle : 0692 09 75 71
Jean-Michel Maillot : 0692 074 074
Mariame NAHOUDA H. : 0639 40 93 99
Raphael Erudel : 0692 29 83 66
Vanessa Moinache : 0692 64 90 94
Audrey Willette : 0692 07 05 51

Prochain CSEE : 26 février 2026

Vous aussi vous voulez faire bouger les lignes ?

Rejoignez-nous !

Flashez ce code et adhérez à la CFE CGC Orange
Ou cliquez [ici](#)



CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !

Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre
établissement :

[DO Réunion-Mayotte](#)

www.CFE-CGC Orange.org
abonnements gratuits :

bit.ly/abtCFE-CGC

tous vos contacts :

bit.ly/annuaireCFECCG

